

ECOLE MATERNELLE DE GEUDERTHEIM

81 rue du Général de Gaulle

67170 GEUDERTHEIM

03.88.51.00.70

ce.0670302p@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 14 octobre 2025

Début de séance à 18h00

Présents :

Enseignantes : Streit Cynthia, Kuhn Belinda, Klein Audrey, Hoenen Emilie

Représentants de la mairie : Urban Michel, Conseiller municipal

Représentants des parents d'élèves titulaires : PEEP : Ludwig Noémie, Casanova Marion
Vivre l'Ecole : Jund Maxime

Représentants des parents d'élèves suppléants : PEEP : Lagel Mélissa

Excusés :

Gross Pierre, Maire

Windstein Iseline, enseignante

Mehl-Knipfel Séverine, représentante du périscolaire

PRÉAMBULE

- Désignation du secrétaire de séance :

Mmes Streit, Kuhn et Klein

Lors des deux prochains conseils d'école nous demanderons à l'une puis l'autre association de tenir ce rôle.

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 3^e trimestre de l'année dernière

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTENTIONS
9	0	0

- Adoption de l'ordre du jour.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTENTIONS
9	0	0

1. VIE SCOLAIRE

- Présentation du nouveau comité des parents d'élèves et bilan des élections du 13 octobre 2022

Participation	
Modalités de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	189
Nombre de votants	137
Nombre de bulletins blancs ou nuls	4
Nombre de suffrages exprimés	133

Taux de participation	72.49%
-----------------------	--------

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir	4
Quotient (S/N)	33.25%

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombres de candidats titulaires	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient du plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
P.E.E.P.	4	83	2		2	2
Association locale : « Vivre l'école »	4	50	2		2	2
TOTAL	8	133	4	0	4	4

Nombre de sièges pourvus	4
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

L'équipe éducative félicite les parents élus.

TITULAIRES (4 sièges) :

PEEP : Ludwig Noémie, Casanova Marion
Vivre l'Ecole : Jund Maxime, Kieger Vanessa

SUPPLEANTS :

PEEP : Joie Cécile, Lagel Mélissa
Vivre l'Ecole : Vial Audrey, Bernard Mathias

Rappel du rôle des délégués de parents d'élèves :

Les délégués de parents d'élèves élus deviennent des membres du conseil d'école et peuvent intervenir :
 - auprès des enseignants pour faciliter les relations entre parents et enseignants, dans le cas où un contact direct avec l'enseignant n'aurait pas abouti à une solution.
 - auprès de la directrice de l'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou de plusieurs parents concernés.

Les membres du conseil d'école votent le règlement intérieur de l'école, adoptent le projet d'école, donnent leurs avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions relatives à la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...), donnent leur accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

Les délégués de parents d'élèves élus siègent au conseil d'école, mais seuls les délégués titulaires ont voix délibératives.
 Les délégués suppléants assistent au conseil d'école mais ne peuvent prendre part ni au vote, ni au débat.

➤ Présentation de l'équipe enseignante et des autres membres du conseil d'école.

Klein Audrey, classe de petite et moyenne section
 Streit Cynthia, classe de petite et moyenne section
 Kuhn Belinda, classe de moyenne section et grande section
 Windstein Iseline qui effectue la décharge de direction les mardis
 Hoenen Emilie, classe de grande section et directrice de l'école
 Urban Michel, Conseiller municipal
 Gross Pierre, maire de la commune

➤ Effectifs et répartitions des élèves :

109 enfants inscrits à ce jour : 35 PS, 36 MS et 38 GS

Chez maîtresse Audrey 27 enfants dont 17 PS et 10 MS
Chez maîtresse Cynthia 27 enfants dont 18 PS et 9 MS
Chez maîtresse Belinda 27 enfants dont 9 MS et 18 GS
Chez maîtresse Emilie, 28 enfants dont 8 MS et 20 GS

➤ Lecture des points forts, modifications et approbation du règlement intérieur (Annexe 3) : approuvé à la majorité

L'instruction à partir de 3 ans ainsi que la **fréquentation assidue** de l'école sont obligatoires. A partir de 4 demi-journées d'absence non justifiées, les familles seront signalées à l'Inspection Académique (même lors d'un départ en vacances anticipées).

Rappel des nouveaux horaires de l'école : ouverture des portes à 7h50 (porte sous le préau).

Accueil des enfants de 7h50 à 8h dans leur classe (une tolérance pour les PS et les MS d'arriver jusqu'à 8h15) puis fin des cours à 11h30.

Accueil de l'après-midi : 13h05 à 13h15 dans la cour de récréation pour les MS/GS et à 13h05 pour la sieste pour les PS.

Nous demandons aux accompagnateurs des enfants de petites sections qui reviennent l'après-midi de venir à **13h05** pour que l'endormissement se fasse en même temps que ceux mangeant au périscolaire.

RAPPEL : les enfants **sont sous la responsabilité de leurs parents** jusqu'à leur entrée dans l'enceinte de l'école c'est pourquoi **les accompagnateurs doivent les amener jusque devant le portail**.

➤ Approbation du règlement intérieur de l'école :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTENTIONS
9	0	0

❖ Questions de l'association PEEP concernant la gestion des situations de conflit entre enfants :

- ❖ Certaines familles ont fait part de situations de conflit entre élèves, ainsi que de ressentis variés concernant la communication autour de ces événements. Serait-il possible de réévoquer les dispositions prises par l'équipe enseignante en matière de communication et de gestion de ces situations ?

Réponse de l'équipe pédagogique :

Les petits conflits entre enfants de 3 à 6 ans sont le quotidien des écoles maternelles. Les enseignantes et l'ensemble de l'équipe pédagogique gèrent ces situations au cas par cas, individuellement et essentiellement par le dialogue. Lorsqu'une situation est compliquée à gérer ou lorsque l'équipe pense qu'il est nécessaire d'avertir les parents, ceux-ci sont informés soit par mail, soit par téléphone ou de vive voix.

Si les situations peuvent être gérées au sein de l'école, les parents ne sont pas nécessairement avertis.

- ❖ Les parents souhaiteraient également disposer d'un premier retour sur la rentrée, et plus particulièrement sur les aménagements mis en place durant le temps scolaire de l'après-midi (gestion du temps de sieste et retour à l'école).

Réponse de l'équipe pédagogique :

L'inspectrice de circonscription a accordé toutes les demandes de dérogations qui avaient été demandées pour la première période. Il n'y a donc aucun enfant qui ne revient à 14h45.

Ces demandes ont été renouvelées pour la deuxième période et la directrice a rappelé à chaque parent que les enfants devraient être de retour à l'école après la sieste au domicile après les vacances de Noël.

➤ Animations culturelles passées et à venir.

- ❖ La semaine du goût du 13 au 17 octobre.

Toutes les classes de l'école ont participé à la semaine du goût en réalisant divers ateliers sur ce thème avec l'aide des parents d'élèves.

- ❖ Dans le cadre de la liaison inter-cycle du projet d'école, les GS se rendent les mardis à la salle polyvalente avec les CM1/CM2 de Mme Lemeilleur pour participer à la Chorale avec le chef de cœur Alfonso et font un cycle natation avec la même classe durant 8 séances.

- ❖ Ils ont également fait un après-midi avec les CP : Le vendredi 29 septembre, les GS de Maîtresse Belinda et le CP/CE1 de Mme Andriksen sont allés se promener afin de récolter des fruits et des objets d'automne pour les ateliers de la semaine suivante. Dans un premier temps, ce sont les GS de Maîtresse Emilie et les CP de Mme Schaeffner qui se sont rencontrés le lundi 6 octobre puis les deux autres classes le jeudi 9 octobre pour réaliser un parcours pieds-nus et du land art avec les objets récoltés, des cookies aux pommes, une œuvre artistiques collective et des jeux de société.

- ❖ Les MS/GS de maîtresse Emilie se rendront à la résidence séniore du Moulin de la Zorn afin de créer du lien avec les différentes générations du village. Plusieurs activités sont au programme dans ce projet : activités artistiques, jeux de sociétés, chants, lecture d'histoires, représentation théâtrale, etc.

- ❖ Le lundi 8 décembre, nous fêterons la Saint Nicolas. La Peep offrira un chocolat à tous les enfants de l'école et l'école fournira des Menneles pour le goûter.

- ❖ Le jeudi 18 décembre nous fêterons Noël. Nous ferons un goûter collectif, les quatre classes ensemble, dans la salle de motricité. Nous solliciterons les parents pour l'installation et le rangement des tables et des chaises ainsi que pour fournir de quoi agrémenter le festin. Le Père Noël passera ce jour-là dans chaque classe pour offrir un ou plusieurs cadeaux pour la classe.

- ❖ Nous fêterons les rois au retour des vacances de Noël. L'école fournira des galettes pour chaque classe.

- ❖ Nous fêterons carnaval le vendredi 13 février, avant les congés d'hiver.

- ❖ Les élèves de MS/GS des classes de maîtresses Belinda et Emilie bénéficieront de 5 séances d'initiation à l'Alsacien menées par Mme Manon Zinck Dambach et financées par la CCBZ. Ces séances débuteront en janvier.

- ❖ Le 27 mars au matin, toutes les classes de l'école assisteront à un spectacle à l'école.

➤ Animations sportives à venir.

Tous les jeudis de la dernière période les enfants bénéficieront de séances de judo menées par Romain , coordinateur de l'Alliance Basse Zorn et diplômé d'Etat.

Nous ferons un bilan des séances de natation pour les GS au second conseil d'école (les séances ayant seulement débuter le 13/10/2025)

➤ Fêtes et actions au profit de notre école (associations).

- **PEEP :**

- vente de fromages avec livraison avant Noël
- 5 décembre 2025 : organisation de la marche du Saint Nicolas au parcours de santé de Geudertheim (chant en commun pour toutes les classes)
- organisation du concours des jeunes dessinateurs (pas encore de date)
- organisation d'une bourse aux jouets et vêtements le 26 avril

L'association offrira les chocolats de la Saint Nicolas ainsi qu'un livre pour chaque enfant (à Noël).

- **VIVRE L'ECOLE :**

- vente des chocolats de noël
- operation galette saint michel
- Operation boehly

L'équipe éducative remercie les associations pour leurs différentes actions au profit des enfants de l'école maternelle.

➤ Dates et horaires des 2 prochains conseils d'école :

Conseil d'école du 2ieme trimestre : le mardi 31 mars à 18h30

Conseil d'école du 3ieme trimestre : le mardi 30 juin à 18h30

2. HYGIÈNE SCOLAIRE ET SÉCURITÉ

➤ PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté a été mis à jour en octobre.

Dans le cas d'un risque majeur, il y a confinement des enfants à l'intérieur de l'école.

Dans le cas d'un attentat/intrusion, il existe 2 scénarios, soit un confinement dans les locaux soit une évacuation de l'ensemble des personnes.

Nous avons réalisé le 1^{er} exercice le vendredi 10 octobre. Dans le scénario envisagé il y avait une intrusion suspecte dans l'enceinte de l'école.

Les enfants avaient été avertis avant que l'alarme retentisse, afin de ne pas générer de peur supplémentaire.

Nous avons constaté suite à cet exercice qu'il nous manque des malles PPMS dans les différents lieux de mise à l'abri (il n'y en a qu'une dans l'école alors qu'il en faudrait au moins quatre. Il manque des verrous dans les salles 1 et 2. Elles ne peuvent donc être fermées à clés et ne garantissent pas la sécurité des personnes. Le volume sonore de l'alarme ne permet pas d'être entendu par tous si l'évènement se passe de façon imprévisible (bruits dans les salles de classes).

Un exercice risque majeur sera prévu avant la fin de l'année civile.

➤ Bilan de l'exercice incendie du 1^{er} trimestre.

Conformément à la réglementation, nous avons effectué notre 1^{er} exercice incendie au courant du mois de septembre.

Tout s'est déroulé dans le calme, nous avons évacué l'école en moins de 2min.

Toutefois le problème rencontré lors du dernier exercice de l'année précédente à savoir que dans certaines situations les usagers de l'école peuvent être bloqués dans le jardin n'a pas encore été résolu.

3. UTILISATION DES MOYENS ALLOUÉS À L'ÉCOLE

➤ Quitus des membres de la commission de contrôle des comptes et nomination des nouveaux membres.

Monsieur Schillinger et Monsieur Jund représentants des parents d'élèves l'an passé ont révisés les comptes de la coopérative scolaire et ont donné quitus le 19 septembre 2025.

Nous demandons deux nouveaux parents d'élèves de tenir ce rôle pour faire le bilan de cette année scolaire au courant du mois de septembre 2026. M Jund et Mme Lagel se sont proposés.

➤ Budget coopérative scolaire (COOP).

L'école est affiliée à L'OCCE (Office Central des Coopérations des Ecoles) pour gérer les différentes recettes et dépenses sur une année scolaire.

A la rentrée de septembre 2024, le solde de ce compte était de 4600,20€

Le solde diminue chaque année et nous sommes de plus en plus amenés à solliciter les parents pour contribuer à cette coopérative.

L'assurance et la cotisation annuelle que l'école doit verser à OCCE quel que soit le montant collecter est de 300€.

Bien que facultative, cette contribution permet à chaque élève de l'école de bénéficier de projet pédagogique et ludique dans sa classe.
A ce jour, il nous manque encore des cotisations.

Malgré cela, nous remercions les parents qui ont contribué cette année

Grâce à elle, nous avons pu acheter du matériel pédagogique pour la rentrée et les ingrédients pour la semaine du goûter.
Nous financerons le goûter de St Nicolas, les galettes des rois pour l'Epiphanie le spectacle de moi de mars avec ce budget.

➤ **Budget Mairie**

La mairie alloue un budget de fonctionnement de 1000€ par classe par année civile.

A la rentrée de septembre, le solde de ce compte était de 988,7€.

Nous demandons à la mairie si le bus et les entrées pour la piscine pouvaient être en plus de la somme accordée en début d'année. (140€/jour de bus).

La mairie offre également 50 euros par classe pour l'achat des cadeaux de Noël au mois de décembre de chaque année.

Nous remercions la Mairie de Geudertheim pour les sommes généreuses qui nous sont attribuées.